



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21916>

Département(s) de publication : **78, 92**

Annonce n° **24-21916**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-21253

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Trappes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780621500547

Ville : Trappes

Code postal : 78197

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78, 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation du stade R. Gravaud : Aménagement d'un terrain synthétique, d'un espace multisports et voirie

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212000

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Intitulé du marché, Au lieu de Réhabilitation du stade R. Gravaud : Aménagement d'un terrain synthétique, d'un espace multisports et voirie, lire Travaux de Réhabilitation du stade R. Gravaud : Aménagement d'un terrain synthétique, d'un espace multisports et voirie
- Rubrique : durée, Après la mention : durée 24 mois, Ajouter : Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 24 mois. La date prévisionnelle de début des prestations est le 02/05/2024 pour la période de préparation qui va durer 4 semaines. Le démarrage des travaux est prévu pour le début du mois de juin. Le terrain synthétique avec éclairage devra être livré au plus tard fin août. L'entreprise aura un délai 4 semaines de travaux après la réalisation du bâtiment pour terminer les réseaux secs et humides et les aménagements périphériques au bâtiment en aout 2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024